



Quelle transition énergétique pour la Guyane ?

Le GENERG a pris connaissance de l'annonce faite par EDF, lors d'une visite à Petit-Saut organisée pour des élus, de l'éventualité de construire un second barrage hydroélectrique en Guyane (article de France-Guyane du 23/10/12).

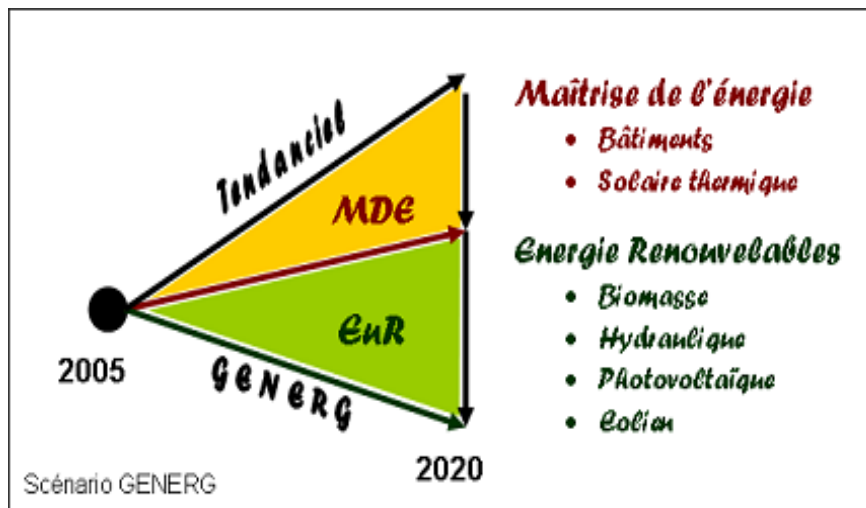
Cette position nous surprend.

Les orientations politiques inscrites dans les schémas énergétiques sont des sujets de haute importance pour lesquels les entrepreneurs des énergies renouvelables et acteurs de la maîtrise de l'énergie sont régulièrement consultés.

Le cadre stratégique d'une politique énergétique adaptée aux enjeux du territoire a ainsi été défini en 2012 à travers la réalisation du *Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie* (SRCAE) et du *Plan Régional des Energies Renouvelables et de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie* (PRERURE). Ces documents ont été récemment validés par l'Etat et la Région et ont fait l'objet d'un large consensus, auprès de de la Région, le Département, l'ADEME, d'EDF, des professionnels ou encore des associations et aucun de ces schémas n'évoque la construction d'un second barrage.

Par ailleurs, dans cet article de France-Guyane, « énergie » et « électricité » sont confondus. Or si Petit-Saut fournit actuellement, en année moyenne, environ la moitié de l'électricité nécessaire à la consommation, la Guyane reste dépendante à 90% des importations pour son énergie (source : PRERURE 2012). Sa dépendance au pétrole importé a d'ailleurs augmenté significativement ces dix dernières années, elle était de 81% en 2000 (source : PER 2002).

Ainsi la course à la production est une chimère : plus qu'un second barrage c'est en priorité une politique très volontariste d'efficacité et de sobriété énergétique qui est indispensable ainsi que le développement d'un mix énergétique comme le préconisent le scénario GENERG et les schémas officiels récemment validés.



Aussi le GENERG s'étonne du **ralentissement des opérations de maîtrise de l'énergie** en Guyane : frein à la diffusion des chauffe-eau solaires, absence d'accompagnement et de contrôle de la réglementation thermique, fin du label ECODOM pour l'habitat bioclimatique, inadaptation de l'urbanisme pavillonnaire à la mobilité durable, panne des opérations exemplaires dans le tertiaire ou l'industrie...

Il déplore également un **statu quo sur des tarifs de vente de l'électricité d'origine renouvelable** qui permettrait pourtant de favoriser un mix énergétique garantissant la sécurité d'approvisionnement du territoire, son indépendance énergétique, une visibilité et la stabilité à long terme des coûts de production électrique ainsi que des centaines d'emplois créés non délocalisables.

La question d'un second barrage ne doit pas occulter la véritable problématique de la structure du réseau électrique et du raccordement de toutes les énergies propres. Il faut souligner **l'importance du développement du réseau électrique** car il est bien, avec les voiries, la principale structure accompagnant le développement économique.

Aujourd'hui, le secteur des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie sont des filières d'avenir qui répondent aux enjeux du 21^{ème} siècle et pourtant en France c'est 10 000 emplois perdus en 3 ans, en Guyane, une cinquantaine.

Nos propositions à court et moyen terme visent à fournir aux guyanais une énergie respectueuse des hommes, du milieu dans lequel ils vivent et des finances publiques.

L'emploi, un aménagement du territoire harmonieux et efficace, l'égalité d'une offre énergétique à travers le département, sont annoncés comme des priorités par nos élus. Nous partageons les mêmes préoccupations.

Le GENERG (Groupement des ENTreprises en Energies Renouvelables de Guyane) a été créé en 2007 autour d'une vision commune à travers un scénario sur l'avenir énergétique de la Guyane prenant en compte les spécificités territoriales.

Les membres de cette association interprofessionnelle sont :



Contact : Sébastien Bourgeois, Président

Tél : 06 94 43 11 20, Mail : cr-eole@wanadoo.fr